BRUXELLES, le

# CIRCULAIRE N° 2276 DU 25/04/2008

| | |
|---|---|
| **Objet :** | **Stages en entreprises : bonnes pratiques** |
| **Circulaire :** | **Informative** |
| **Emetteur :** | **Ministre Christian DUPONT** |
| **Contact :** | **Monsieur Didier LETURCQ (02/227.33.14)** |
| **Destinataires :** | **Enseignement secondaire** |
| **Réseaux :** | **Tous** |
| **Documents à renvoyer :** | **Oui** |
| **Date limite d'envoi :** | **31.05.2008** |

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs
- A Madame et Messieurs les Bourgmestres
- Aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire subventionnés et ordinaires;
- Aux Chefs d'établissements d'enseignement secondaire organisés ou subventionnés par la Communauté française, ordinaire

**Pour information** :

- Aux Organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents ;
- Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement secondaire de la Communauté française.

Ministère
de la Communauté
française

**<u>OBJET</u> : STAGES EN ENTREPRISES**

Madame la Préfète, Monsieur le Préfet,
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Parmi les quatre objectifs généraux assignés, par le Décret-Missions de 1997, à l'enseignement obligatoire figure celui « *d'amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle* ».

Toutes les personnes concernées par la formation de nos jeunes de l'enseignement qualifiant et leur insertion dans le monde socioéconomique (monde économique, responsables pédagogiques) considèrent que les stages sont, dans ce cadre, d'une importance capitale.

Bien entendu, il ne s'agit pas de formater nos élèves au service d'une entreprise en particulier mais de les faire approcher d'une manière concrète et durable la réalité du métier qu'ils ont choisi à travers leur option du 3ème ou du 4ème degré.

La notion de stage professionnalisant doit être comprise comme une approche concrète des conditions réelles de travail.

Aujourd'hui environ 80% des élèves du 3ème degré de l'enseignement qualifiant vivent bien un stage à l'extérieur de leur établissement scolaire. L'ambition fixée par le Contrat pour l'Ecole est d'arriver à 100%. Le Contrat pour l'Ecole a prévu, dans le 2ème chantier de sa priorité 4 « Choisir et apprendre un métier à l'école » d'« *amplifier et systématiser l'organisation de stages dans le 3ème degré de l'enseignement qualifiant de plein exercice* ».

Cette mesure permettra à <u>tous nos élèves</u> de renforcer leur formation et de se préparer à une entrée plus facile dans le monde du travail mais

aussi à tous nos enseignants du degré supérieur de renforcer leur connaissance de l'environnement socioéconomique.

Afin de préparer au mieux l'accueil de nos élèves dans le cadre des stages professionnalisant, je vous demande de bien vouloir compléter et renvoyer d'ici la fin du mois de mai 2008 le fichier EXCEL ci-joint en y indiquant pour chaque section organisée dans votre établissement le nombre d'élèves bénéficiant, cette année, d'un stage et la durée moyenne de ces stages, sans oublier votre n° FASE (vous trouverez un « mode d'emploi » du fichier ci-après).

Je souhaite également que vous me communiquiez, sur base volontaire cette fois, pour la fin du mois de mai :

a) des indications sur votre pratique des stages : périodes les plus utilisées ? jours scolaires ou non-scolaires ? difficultés rencontrées ? suivi pédagogique ? gestion des ressources humaines ?
b) des exemples de pratiques qui vous permettent déjà d'intégrer les stages dans votre vécu d'établissement.

L'ensemble de vos réponses, me permettra de tenir compte à la fois de la réalité du terrain mais aussi de la spécificité des établissements pour élaborer les mesures qui vont être prises conformément à l'engagement du Contrat pour l'Ecole.

Adresse d'envoi : Cabinet du Ministre de l'enseignement obligatoire
Cellule Enseignement qualifiant
Place Surlet de Chokier, 15/17
1000 BRUXELLES

Mes collaborateurs restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire y compris pour organiser une ou des réunions spécifiques liées à cette problématique.

En vous remerciant d'avance pour votre participation, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Madame la Préfète, Monsieur le Directeur, Monsieur le Préfet, l'expression de tout mon dévouement.

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire

**Christian DUPONT**

# Stages au 3ème degré de l'enseignement Technique et Professionnel
# Mode d'emploi pour l'encodage des données

Avant toute chose, identifiez-vous en encodant à la ligne numéro 2 et sous la rubrique ad hoc le ***numéro FASE de l'établissement*** ainsi que le ***code postal*** de la commune dans laquelle se situe l'implantation principale de l'établissement scolaire.

Encodage des données proprement dites :

- Un grand principe, ne pas modifier la taille des cellules ni celle des caractères, et surtout, ne rien encoder dans les zones rouges.
- ***Pour chaque option du troisième degré, et pour chaque année***, encoder :
    - Le ***nombre d'élèves*** qui seront insérés en stages en entreprises,
    - La ***durée du stage exprimée en semaines*** ; dans certains cas, les stages ne sont pas groupés mais se déroulent à raison de quelques heures toutes les semaines : dans ce cas, x heures / semaine toute l'année correspondent à x semaines groupées.

Les options sont présentées comme suit :

- 4 blocs se succèdent : le 3ème degré Technique de Qualification (5 et 6 TQ), puis le 3ème degré Professionnel (5 et 6 P), puis les 7ème Techniques de Qualification (7TQ), et enfin les 7ème Professionnelles (7PB).
- A l'intérieur de ces blocs, les options sont listées par secteurs successifs (1, 2, 3, …, 9).
- A l'intérieur de chaque secteur, les options sont listées par groupes (dans le secteur 1, les groupes 11, 12, etc…)

Pour tout problème lié à l'encodage des données, vous pouvez vous adresser, ***de préférence par mail***, à l'un des trois chargés de mission de la cellule Equipements :


***Bernard Denègre***
***Chargé de mission***
02/690 85 14
bernard.denegre@cfwb.be

***Daniel Marbais***
***Chargé de mission***
02/690 85 72
daniel.marbais@cfwb.be

***Didier Milis***
***Chargé de mission***
02/690 85 07
didier.milis@cfwb.be


***ATTENTION :***
Le fichier EXCEL complété doit être envoyé par mail à l'adresse suivante : bernard.denegre@cfwb.be